



CTSD Carte scolaire Ressource enseignante 1er degré
Vendredi 18 novembre 2022

Monsieur le Directeur Académique,
Cher.es collègues,

Nous sommes appelé.es aujourd'hui à échanger autour du bilan de l'évolution de la ressource enseignante dans le 1er degré. Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour la très grande qualité des documents que vous avez fait parvenir. Ces tableaux participent d'une transparence bienvenue, même si bien sûr la question des choix liés à ces éclairages statistiques reste à traiter.

Dans ce dernier CTSD, puisque cette instance est appelée à disparaître dans sa forme actuelle, nous ne pouvons que regretter que le constat que nous avons dressé l'an dernier se soit encore sensiblement dégradé.

Malgré les efforts déployés par l'Administration dès la fin d'année scolaire dernière pour faire face à la pénurie d'enseignants, un nombre très important de postes reste vacant trois mois après la rentrée. Les équipes enseignantes et les parents alertent sans cesse notre administration qui peine à trouver des solutions pérennes faute d'un vivier d'enseignant.es contractuel.les suffisant pour occuper ces postes. De très nombreuses écoles sont fragilisées par ce phénomène et la continuité des apprentissages est très nettement remise en cause pour les élèves concernés.

Même si le changement de la place du concours dans le cursus universitaire explique une partie de l'effondrement du nombre de candidats dans notre académie, la tendance à une baisse inexorable se confirme d'année en année. Nous sommes en effet passés selon vos chiffres de 435 lauréats du concours en 2020 à 236 en 2022. La prise de conscience gouvernementale plus que tardive de la problématique d'attractivité de notre métier et les faibles annonces concernant d'éventuelles revalorisations ne semblent pas avoir eu l'effet escompté. Pour preuve, le signal très inquiétant envoyé récemment par l'administration en repoussant la date de dépôt des candidatures pour la prochaine session du CRPE.

Il y a bien eu un effort budgétaire important réalisé sur 2023, qu'il ne faut pas nier. Mais il est loin de permettre réellement 10% d'augmentation des personnels et loin de régler la question salariale dans l'Éducation Nationale. Ce n'est qu'un rattrapage de revalorisation supplémentaire et pas un solde de tout compte. C'est pourquoi le Sgen-CFDT demande depuis plusieurs années une loi de programmation pluriannuelle qui permettrait de garantir un processus réel de revalorisation.

Même si cette question de la revalorisation salariale est fondamentale, nous ne pouvons résumer le manque d'attractivité de notre métier à cette seule explication.

Les chiffres concernant la mobilité des personnels sont eux aussi très alarmants. La constante dégradation des statistiques publiées par le ministère chaque année dressant le bilan des mutations intradépartementales n'incite pas non plus de potentiels candidats aux concours à choisir notre académie. Il est tout de même frappant de constater que seulement 11,4% des enseignants du premier

degré (chiffre le plus faible au niveau national) qui en ont fait la demande aient pu sortir du département (16,26% en 2019). Pourquoi opter pour un département duquel il ne sera jamais possible de sortir ?

La pénurie d'enseignant.es du premier degré a conduit la Directrice Académique de l'époque à restreindre considérablement les possibilités pour les personnels d'obtenir un temps partiel (739 en 2019-2020, 505 en 2022-2023). Ce calcul à court terme prive bon nombre de collègues d'un aménagement nécessaire pour que leur activité professionnelle soit compatible avec leur vie personnelle et familiale. Le Sgen-CFDT, attaché au bien-être et à la santé des personnels, ne peut que contester cette logique purement comptable.

Enfin, le Sgen-CFDT rappelle que toute politique éducative doit s'accompagner d'une politique des ressources humaines conséquente. Nous sommes loin du compte dans ce domaine.

Où en est-on de la mise en œuvre de la RH de proximité qui devait rapprocher nos collègues de leur hiérarchie ?

Les problématiques de gestion administrative et financière depuis deux ans sont récurrentes. Nos collègues ne cessent de nous alerter concernant des erreurs dans leurs rémunérations (primes MAT, primes de directions, premières rémunérations des PES, rémunérations des contractuel.es, des AESH etc....). En plus de revendiquer une revalorisation salariale, nous sommes contraints dans les Hauts-de-Seine de revendiquer simplement que chaque collègue puisse percevoir la totalité de sa rémunération. Les exemples sont extrêmement nombreux.

Face à ces difficultés récurrentes, nos collègues sont démunis et n'ont aucun interlocuteur vers qui se tourner. Ils rencontrent d'énormes difficultés pour joindre les services par téléphone ou par mail.

Il ne s'agit pas de remettre en question le professionnalisme du personnel administratif de la DSDEN. Nous n'ignorons pas que les équipes ont connu de fortes rotations et que ces métiers souffrent également d'un déficit d'attractivité. Cela ne rend pas plus acceptables les situations dans lesquelles se trouvent placés de nombreux collègues en attente de réponses. Nous nous devons de vous alerter qu'ils sont de plus en plus nombreux à avoir le sentiment d'être ignorés, méprisés par leur administration.

L'an dernier, nous proposons à Madame la Directrice Académique que ce CTSD réclame au ministère des ouvertures de postes administratifs supplémentaires, pour permettre d'améliorer d'une part le service rendu aux agents et d'autre part les relations administratives avec nos collègues. Elle nous avait répondu que ce n'était qu'un problème d'organisation. Nous ne nions pas tous les efforts qu'ont pu réaliser les chefs de services pour réorganiser, repenser la relation aux usagers mais force est de constater que les problématiques perdurent et que les effets bénéfiques de ces améliorations ne sont pas encore très sensibles pour nos collègues. Nous ne pouvons que le déplorer une fois encore.

Pour le Sgen-CFDT, la situation de la ressource enseignante dans notre département est extrêmement préoccupante. Elle appelle à une réaction urgente et forte sur tous les leviers possibles. Le Sgen-CFDT sera comme toujours force de proposition dans les nouvelles instances qui succéderont au CTSD.

Je vous remercie pour votre attention.

Jean-Yves Bernard
Pour le Sgen-CFDT Versailles